

Tableau des garanties Expat Santé au premier EUR – Zones 1 et 2

Niveau de couverture	PREMIUM ECONOMY	BUSINESS 90	BUSINESS 90+	BUSINESS 100	BUSINESS 100+	PREMIERE 90	PREMIERE 100
Plafond annuel/bénéficiaire	500 000 EUR	750 000 EUR	750 000 EUR	750 000 EUR	750 000 EUR	1 000 000 EUR	1 000 000 EUR
HOSPITALISATION (accord préalable)							
Hospitalisation médicale	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR
Hospitalisation chirurgicale	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR
Hospitalisation de jour	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR
Honoraires médicaux et chirurgicaux	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR
Examens, analyses et pharmacie	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR
Soins intensifs	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR
Greffe d'organes	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR
Lit d'accompagnant pour hospitalisation d'un enfant assuré de moins de 18 ans	100 % FR dans la limite de 40 EUR par jour	100 % FR dans la limite de 45 EUR par jour	100 % FR dans la limite de 45 EUR par jour	100 % FR dans la limite de 45 EUR par jour	100 % FR dans la limite de 45 EUR par jour	100 % FR dans la limite de 60 EUR par jour	100 % FR dans la limite de 60 EUR par jour
Chambre particulière	100 % FR dans la limite de 50 EUR par jour	100 % FR dans la limite de 100 EUR par jour	100 % FR dans la limite de 100 EUR par jour	100 % FR dans la limite de 100 EUR par jour	100 % FR dans la limite de 100 EUR par jour	100 % FR dans la limite de 180 EUR par jour	100 % FR dans la limite de 180 EUR par jour
Frais de transport en ambulance (si hospitalisation prise en charge)	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR
Hospitalisation psychiatrique	100 % FR dans la limite de 5 000 EUR	100 % FR dans la limite de 5 000 EUR	100 % FR dans la limite de 5 000 EUR	100 % FR dans la limite de 5 000 EUR	100 % FR dans la limite de 5 000 EUR	100 % FR dans la limite de 5 000 EUR	100 % FR dans la limite de 5 000 EUR
Chirurgie réparatrice dentaire d'urgence suite à un accident uniquement	100 % FR dans la limite de 1 000 EUR	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR
Consultation externe liée à une hospitalisation/chirurgie ambulatoire (30 jours avant et après hospitalisation et sur présentation d'un certificat d'hospitalisation)	100 % FR dans la limite d'une consultation pré-opératoire et une consultation post-opératoire et dans la limite de 80 EUR par consultation	90 % FR dans la limite de 110 EUR par consultation	90 % FR dans la limite de 110 EUR par consultation	100 % FR dans la limite de 110 EUR par consultation	100 % FR dans la limite de 110 EUR par consultation	90 % FR dans la limite de 150 EUR par consultation	100 % FR dans la limite de 150 EUR par consultation
Hospitalisation à domicile	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR
Traitement du cancer (chimiothérapie et radiothérapie en ambulatoire) A l'exclusion de la pharmacie liée au cancer	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR
Traitement du Sida	Non garanti	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR
Soins de rééducation physique (immédiate suite à une hospitalisation prise en charge) – accord préalable	100 % FR dans la limite de 45 jours / an	100 % FR dans la limite de 45 jours / an	100 % FR dans la limite de 45 jours / an	100 % FR dans la limite de 45 jours / an	100 % FR dans la limite de 45 jours / an	100 % FR	100 % FR
Règlement direct des frais d'hospitalisation	délivré sous réserve d'accord médical, 24h/24						
Soins palliatifs	100% FR						
MATERNITE (accord préalable)							
Accouchement naturel ou césarienne de confort	Non garanti	100 % FR dans la limite de 4 000 EUR par an	100 % FR dans la limite de 4 000 EUR par an	100 % FR dans la limite de 4 000 EUR par an	100 % FR dans la limite de 4 000 EUR par an	100 % FR dans la limite de 7 500 EUR par an	100 % FR dans la limite de 7 500 EUR par an
Accouchement chirurgical en urgence (césarienne en urgence ou programmée pour des raisons médicales)	Non garanti	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR
Chambre particulière	Non garanti	100 % FR dans la limite de 100 EUR par jour	100 % FR dans la limite de 100 EUR par jour	100 % FR dans la limite de 100 EUR par jour	100 % FR dans la limite de 100 EUR par jour	100 % FR dans la limite de 180 EUR par jour	100 % FR dans la limite de 180 EUR par jour
Suivi de grossesse	Non garanti	Cf. poste "Frais médicaux courants"					
Insémination artificielle (médicaments pour stimulation hormonale, prélèvements et préparation du sperme, insémination intra-utérine)	Non garanti	Non garanti	Non garanti	Non garanti	Non garanti	100% FR dans la limite de 3 tentatives et de 500 EUR par insémination	100% FR dans la limite de 3 tentatives et de 500 EUR par insémination
Fécondation In Vitro (comprenant la totalité du traitement : laboratoire, FIV, ICSI), actes de spécialiste, médicaments pour stimulation hormonale, hospitalisation de jour, transfert embryonnaire, cryogénéisation)						100% FR dans la limite de 3 tentatives et de 1000 EUR par fécondation	100% FR dans la limite de 3 tentatives et de 1000 EUR par fécondation
FRAIS MEDICAUX COURANTS							
Médecins généralistes	Non garanti	90 % FR dans la limite de 80 EUR par consultation	90 % FR dans la limite de 80 EUR par consultation	100 % FR dans la limite de 80 EUR par consultation	100 % FR dans la limite de 80 EUR par consultation	90 % FR dans la limite de 110 EUR par consultation	100 % FR dans la limite de 110 EUR par consultation
Médecins spécialistes (hors ophtalmologue et dentiste)	Non garanti	90 % FR dans la limite de 110 EUR par consultation	90 % FR dans la limite de 110 EUR par consultation	100 % FR dans la limite de 110 EUR par consultation	100 % FR dans la limite de 110 EUR par consultation	90 % FR dans la limite de 150 EUR par consultation	100 % FR dans la limite de 150 EUR par consultation
Psychiatres	Non garanti	90 % FR, jusqu'à 1 000 EUR par an	90 % FR, jusqu'à 1 000 EUR par an	100 % FR, jusqu'à 1 000 EUR par an	100 % FR, jusqu'à 1 000 EUR par an	90 % FR, jusqu'à 1 500 EUR par an	100 % FR, jusqu'à 1 500 EUR par an
Actes de spécialités	Non garanti	90 % FR	90 % FR	100 % FR	100 % FR	90 % FR	100 % FR

Tableau des garanties Expat Santé au premier EUR – Zones 1 et 2

Niveau de couverture	PREMIUM ECONOMY	BUSINESS 90	BUSINESS 90+	BUSINESS 100	BUSINESS 100+	PREMIERE 90	PREMIERE 100
FRAIS MEDICAUX COURANTS (suite)							
Auxiliaires médicaux : soins infirmiers, orthophonistes, orthoptistes, pédicures-podologues, ergothérapie, logopédie, psychomotricité et sage-femme (sur prescription médicale et avec demande d'accord préalable pour les soins en série (≥5))	Non garanti	90 % FR dans la limite de 2 500 EUR par an	90 % FR dans la limite de 2 500 EUR par an	100 % FR dans la limite de 2 500 EUR par an	100 % FR dans la limite de 2 500 EUR par an	90 % FR dans la limite de 2 500 EUR par an	100 % FR dans la limite de 2 500 EUR par an
Analyses, radiographies et autres actes techniques médicaux (hors établissement hospitalier)	Non garanti	90 % FR	90 % FR	100 % FR	100 % FR	90 % FR	100 % FR
IRM (accord préalable)	Non garanti	90 % FR	90 % FR	100 % FR	100 % FR	90 % FR	100 % FR
Médicaments	Non garanti	90 % FR	90 % FR	100 % FR	100 % FR	90 % FR	100 % FR
Vaccinations obligatoires	Non garanti	90 % FR	90 % FR	100 % FR	100 % FR	90 % FR	100 % FR
Prothèses médicales prescrites (accord préalable)	Non garanti	90 % FR	90 % FR	100 % FR	100 % FR	90 % FR	100 % FR
Prothèses auditives (accord préalable)	Non garanti	90 % FR dans la limite de 1 000 EUR par an	90 % FR dans la limite de 1 000 EUR par an	100 % FR dans la limite de 1 000 EUR par an	100 % FR dans la limite de 1 000 EUR par an	90 % FR dans la limite de 2 000 EUR par an	100 % FR dans la limite de 2 000 EUR par an
Kinésithérapie, chiropractie, ostéopathie, homéopathie, acupuncture (accord préalable) médecine traditionnelle chinoise en Asie	Non garanti	90 % FR dans la limite de 80 EUR par séance et 10 séances par an	90 % FR dans la limite de 80 EUR par séance et 10 séances par an	100 % FR dans la limite de 80 EUR par séance et 10 séances par an	100 % FR dans la limite de 80 EUR par séance et 10 séances par an	90 % FR dans la limite de 110 EUR par séance et 10 séances par an	100 % FR dans la limite de 110 EUR par séance et 10 séances par an
Psychothérapie prescrite par un psychiatre et exécutée par un psychologue (accord préalable)	Non garanti	90 % FR dans la limite de 80 EUR par séance et 10 séances par an	90 % FR dans la limite de 80 EUR par séance et 10 séances par an	100 % FR dans la limite de 80 EUR par séance et 10 séances par an	100 % FR dans la limite de 80 EUR par séance et 10 séances par an	90 % FR dans la limite de 110 EUR par séance et 10 séances par an	100 % FR dans la limite de 110 EUR par séance et 10 séances par an
Bilan de santé (un bilan tous les deux ans)	Non garanti	Non garanti	Non garanti	Non garanti	Non garanti	100 % FR max 500 EUR tous les deux ans	100 % FR max 500 EUR tous les deux ans
Dépistage du cancer du sein, col de l'utérus, cavité buccale, peau, prostate, cancer colorectal	Non garanti	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR
OPTIQUE							
Consultations	Non garanti	Non garanti	90 % FR dans la limite de 110 EUR par consultation	Non garanti	100 % FR dans la limite de 110 EUR par consultation	90 % FR dans la limite de 150 EUR par consultation	100 % FR dans la limite de 150 EUR par consultation
Verres, monture et lentilles	Non garanti	Non garanti	90 % FR dans la limite de 400 EUR par an	Non garanti	100 % FR dans la limite de 400 EUR par an	90 % FR dans la limite de 600 EUR par an	100 % FR dans la limite de 600 EUR par an
Chirurgie réfractive au laser (Kératotomie)	Non garanti	Non garanti	Non garanti	Non garanti	Non garanti	90 % FR dans la limite de 600 EUR par œil sur toute la durée du contrat	100 % FR dans la limite de 600 EUR par œil sur toute la durée du contrat
DENTAIRE							
Limite globale/an/ bénéficiaire			2 000 EUR		2 000 EUR	3 500 EUR	3 500 EUR
Soins dentaires conservateurs et chirurgicaux	Non garanti	Non garanti	90 % FR dans la limite de 700 EUR par an	Non garanti	100 % FR dans la limite de 700 EUR par an	90 % FR dans la limite de 1 000 EUR par an	100 % FR dans la limite de 1 000 EUR par an
Prothèses dentaires y compris inlays, onlays, implants (accord préalable)	Non garanti	Non garanti	90 % FR dans la limite de 500 EUR par dent et 1 200 EUR par an	Non garanti	100 % FR dans la limite de 500 EUR par dent et 1 200 EUR par an	90 % FR dans la limite de 600 EUR par dent et 2 500 EUR par an	100 % FR dans la limite de 600 EUR par dent et 2 500 EUR par an
Orthodontie (accord préalable) (uniquement pour les enfants âgés de moins de 16 ans)	Non garanti	Non garanti	Non garanti	Non garanti	Non garanti	90 % FR dans la limite de 500 EUR par semestre et limité à 4 semestres	100 % FR dans la limite de 500 EUR par semestre et limité à 4 semestres